

DEPARTEMENT ARRONDISSEMENT CANTON
DU PAS DE CALAIS DE LENS DE BULLY-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU MARDI 12 MARS 2019

Date de la convocation :
04 Mars 2019

Date d’affichage :
04 Mars 2019

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 24
Procuration : 0

À la majorité :
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

L’An deux mil dix-neuf, le douze Mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mrs Laurent POISSANT, Alain COURAULT, Mme Nicole LAURENT, M. Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, M. Didier COMPARON, Mme Marylène ROBERT, M. Joël OUVRY, Mmes Catherine BECART, Anne NAUDE, Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT, Mme Armelle VISEURS, Mrs Bruno GUILLEMANT, Bruno LOTHE, Mme Perrine FRUCHART, Mrs Daniel LAIGLE, M. Christian KASPRZYK, Philippe DUTKIEWICZ, Bertrand NAGLIK, Mme Linda MEDJAHDI, Mrs Jean-Marie MANIEZ, Christophe SINGER, M. Philippe NEVEU ;

Excusés : Mme Jasmine BEDENIK, Emmanuelle HEAULME, Valentin PRUVOT, Jean-Pierre COQUELLE, Corinne TOURNANT,

Absent : /////

Excusé(s) ayant donné procuration : ///

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : Espace Culturel « La Ferme Dupuich » - demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Dans le cadre des actions menées à l’Espace Culturel « La Ferme Dupuich », une demande de financement de 15 000 Euros a été adressée au Conseil Départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l’unanimité :

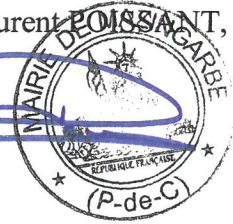
ACCEPTE cette demande de subvention de 15 000 Euros auprès du
Conseil Départemental.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent POMSSANT,



"DECISION EXECUTOIRE"

Reçue en Sous-Préfecture le 20 MARS 2019

Publiée et Notifiée le 22 MARS 2019

MAZINGARBE, le 22 MARS 2019

Le Maire 22 MARS 2019

